



Ville de Saint-Brice-Sous-Forêt
Val d'Oise – 15 286 habitants

Animateurs périscolaires (H/F)
6 postes permanents à temps non complet

Dans le cadre de la nouvelle organisation du service Enfance, la Ville recherche 6 animateurs(trices) à temps non complet pour encadrer et animer un groupe d'enfants âgés de 3 à 12 ans sur les temps de pause méridienne et accueil du soir en période scolaire.

Missions Principales :

Organiser et encadrer des animations de la pause méridienne et de l'accueil du soir

- Construire, proposer et fédérer un groupe d'enfants sur des projets d'activités
- Coordonner les temps d'animation en fonction du temps scolaire et du projet d'école
- Sensibiliser les enfants à l'équilibre et la curiosité alimentaire
- Assurer l'accompagnement aux devoirs

Animer des groupes d'enfants

- Animer, construire et maintenir une dynamique de groupe
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu
- Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure
- Vérifier l'application des règles de sécurité

Favoriser le lien avec les acteurs éducatifs et les parents

- Accueillir les parents et assurer la transmission d'informations école / famille
- Dialoguer avec les représentants de l'Education Nationale

Profil :

- Connaissance de la réglementation Jeunesse et Sports
- Connaissance et application des techniques d'animation
- Capacité à travailler en équipe et sens relationnel
- Bonne expression orale et écrite
- Bonne capacité d'adaptation liée aux besoins de service
- Assiduité et ponctualité
- titulaire BAFA apprécié

Particularités liées au poste :

Temps de travail annualisé : 672,10 heures annuelles, réparties de la manière suivante :

En période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- Pause méridienne de 11h20 à 13h30 ou 11h10 à 13h20 en fonction des établissements
- Accueil du soir de 16h30 à 19h00.

Mercredis et vacances scolaires non travaillés

Avantages liés au poste :

- Rémunération statutaire, RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Mutuelle et prévoyance (maintien de salaire) non obligatoire avec une participation employeur.
- CNAS (après 6 mois de présence)

Poste à pourvoir pour le 6 janvier 2025

Les candidatures (lettre de motivation et CV détaillé) sont à transmettre à

Madame La Maire - Hôtel de Ville – 8 rue Jean-Jacques Rousseau – 95350 SAINT BRICE SOUS FORET
ou par mail à : recrutement@saintbrice95.fr